

GESTION DES DÉCHETS ISSUS DE TESTS DE DIAGNOSTIC DU PALUDISME

DIAGNOSTIC MICROSCOPIQUE DU PALUDISME MODES OPÉRATOIRES NORMALISÉS – DMP-MON-13

1. OBJECTIF ET CHAMP D'ACTION

Décrire en quoi consiste la gestion des déchets dans les laboratoires où sont effectués des tests de diagnostic rapide du paludisme et/ou des examens microscopiques pour le diagnostic du paludisme

Ce mode opératoire normalisé vise à étoffer les lignes directrices existantes en matière de gestion des déchets médicaux. Il met l'accent sur les déchets médicaux dangereux produits dans le cadre des tests de diagnostic du paludisme, notamment les déchets tranchants, infectieux, chimiques, et sur les déchets non dangereux. Les lignes directrices et les politiques nationales doivent être consultées en complément de ce qui se trouve dans ce document.

Cette procédure ne peut être modifiée qu'avec l'approbation du coordonnateur national pour l'assurance de la qualité du diagnostic du paludisme. Toutes les procédures exposées ici sont obligatoires pour tous les techniciens de la microscopie travaillant dans les laboratoires nationaux de référence, dans les laboratoires des hôpitaux ou dans les laboratoires médicaux de base au sein des établissements sanitaires où sont effectués des examens microscopiques pour le diagnostic du paludisme.

2. HISTORIQUE

Les déchets issus de tests de diagnostic du paludisme peuvent être infectieux ou nocifs pour l'environnement. Les sites devraient disposer d'un système organisé de gestion des déchets médicaux afin de protéger leur personnel, la communauté et l'environnement. Pour que le système de gestion des déchets soit efficace et rentable, le personnel de santé doit parfaitement connaître la procédure de tri et d'élimination de différents types de déchets médicaux et avoir été dûment formé dans ce domaine.

Le sang est la source principale d'infections à VIH, au virus de l'hépatite B, au virus de l'hépatite C et d'autres infections transmises par le sang chez le personnel de santé. Tous les agents de santé devraient recevoir une formation portant sur les précautions universelles à respecter lors du prélèvement, de la manipulation, du transport, de la transformation et de l'élimination de déchets et devraient être en mesure de distinguer les déchets dangereux (comme les objets tranchants et les déchets infectieux) des autres déchets et d'opérer un tri.

3. FOURNITURES, MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS

- Un conteneur pour objets tranchants.
- Une fosse pour objets tranchants.
- Des poubelles.
- Des sacs poubelle ou des sacs avec un code de couleur.
- Des gants jetables.
- Des gants résistants à la pénétration.
- Un autoclave (souhaitable).

4. PROCÉDURE

4.1. Manipulation et élimination des déchets infectieux

- Placez les « objets tranchants » usés (comme les aiguilles hypodermiques, les lancettes et le verre brisé) dans un conteneur pour objets tranchants étiqueté, résistant aux perforations (c'est-à-dire en plastique rigide) et disposant d'un couvercle. Lorsque le conteneur est plein aux trois quarts, fermez-le et placez-le dans un conteneur destiné aux « déchets infectieux », avant d'autoclaver. Ne laissez pas de conteneurs destinés aux déchets tranchants et infectieux sur les sites de prélèvements sur le terrain, à moins que vous ne les mettiez en décharge.
- Placez tous les déchets non tranchants et présentant un danger biologique séparément des déchets non infectieux, dans des « conteneurs pour déchets infectieux » spécialement prévus à cet effet. Utilisez des conteneurs en plastique dur ou en métal, avec couvercle, de préférence présentant un code couleur permettant de les différencier des conteneurs pour déchets non infectieux.
- Utilisez des sacs jetables codés par couleur pour l'élimination des déchets infectieux, de préférence avec un code couleur ou une forme permettant de les différencier des conteneurs pour déchets non infectieux.
- Autoclavez (à la vapeur) ou incinérez tous les déchets infectieux à l'intérieur du laboratoire, ne les jetez pas dans les décharges.
- Placez la verrerie ou le matériel en plastique réutilisable dans des conteneurs avec une solution de décontamination (par exemple une solution d'hypochlorite de sodium à 0,1 %) préparée le jour même. Les conteneurs doivent se trouver au poste de travail le temps que le désinfectant agisse. Versez le désinfectant dans un conteneur pour l'autoclavage ou l'incinération. Le conteneur devrait également être autoclavé et nettoyé avant d'être utilisé à nouveau.
- Nettoyez soigneusement les équipements réutilisables avec de l'eau et du désinfectant, rincez-les à l'eau déionisée et, si possible, autoclavez-les avant de les utiliser.
- Mettez les fournitures décontaminées servant à l'élimination dans des conteneurs pour déchets infectieux pour l'autoclavage ou l'incinération.
- Si un matériel biologique est renversé, couvrez-le avec un chiffon trempé dans une solution d'hypochlorite à 0,5 % et laissez agir durant 15 minutes avant de nettoyer. Jetez le chiffon contaminé dans le conteneur pour déchets infectieux.
- Veillez à toujours bien garder séparés les espaces de travail « propres » et « sales ».

4.2. Tri et élimination des déchets infectieux issus des tests de diagnostic du paludisme

Type de déchet	Code couleur et marquages	Type de conteneur	Options de transformation et d'élimination
Les objets tranchants, à savoir les lancettes pour les prélèvements sanguins, les aiguilles hypodermiques, le verre brisé et les lames, les pipettes et les scalpels	Code couleur portant le libellé « OBJETS TRANCHANTS », avec le symbole de risque biologique	Conteneur à l'épreuve des perforations en plastique dur	Autoclavage ou désinfection chimique, puis incinération, déchiquetage ou recyclage.
Les déchets infectieux, c'est-à-dire les dispositifs pour le prélèvement sanguin, les tubes et les récipients usagés, les cotons tiges, les pansements, les gants, les cassettes de tests de diagnostic rapide, les étalements de sang non colorés	Code couleur portant le libellé « INFECTIEUX », avec le symbole de risque biologique	Un conteneur ou un sac en plastique solide, résistant aux fuites, pouvant être autoclavé	Autoclavez sur place, puis incinérez ou enfouissez le matériel infectieux

Type de déchet	Code couleur et marquages	Type de conteneur	Options de transformation et d'élimination
Les déchets chimiques, c'est-à-dire les alcools, le méthanol, le xylène, les solvants, l'hypochlorite de sodium, les piles	Code couleur portant le libellé « CHIMIQUE », avec le symbole de danger correspondant (corrosif, toxique, inflammable, etc.)	Un conteneur en plastique solide, résistant aux fuites, pour la collecte et l'élimination en toute sécurité	Les déchets chimiques liquides ne devraient jamais être mélangés ou versés dans les égouts, mais devraient être conservés dans des conteneurs solides et résistants aux fuites.
Les déchets non dangereux, c'est-à-dire le papier, le carton, le matériel de conditionnement	Pas de code couleur ou de symbole de risque biologique	Un sac en plastique	Éliminez-les et traitez-les comme des déchets solides ménagers normaux

4.3. Stockage des déchets tranchants et des déchets infectieux non tranchants avant leur élimination finale

- Ne mélangez pas les déchets tranchants, les déchets infectieux non tranchants et les déchets non infectieux et non tranchants.
- Indiquez clairement la zone où les déchets tranchants et les déchets infectieux non tranchants sont stockés, en affichant un avertissement du type : « Attention : déchets infectieux et tranchants. Accès interdit aux personnes non autorisées ».
- N'entreposez pas les déchets tranchants et les déchets infectieux non tranchants dans les chambres des patients ou dans des lieux publics.

4.4. Élimination des déchets tranchants et des déchets infectieux non tranchants

- Les sites doivent se conformer aux lignes directrices nationales.

5. REMARQUES

- Assurez-vous que tous les déchets soient traités. Ils ne devraient pas être stockés pendant plus de 48 à 72 heures, selon le climat.
- Lorsqu'un conteneur à objets tranchants est plein aux trois quarts, fermez-le, placez-le dans un conteneur « déchets infectieux » et incinérez-le, après l'avoir autoclavé si c'est la pratique en vigueur au laboratoire. Les conteneurs à objets tranchants ne doivent pas être jetés dans les décharges.
- Tous les déchets infectieux devraient être autoclavés ou incinérés, et non jetés dans les décharges.
- Les conteneurs de transfert réutilisables doivent être résistants aux fuites et disposer d'un couvercle hermétique. Ils doivent être désinfectés et nettoyés avant d'être retournés au laboratoire. Si vous avez recours à l'autoclavage et à l'incinération pour la décontamination, utilisez des conteneurs spécifiques, par exemple des sacs en plastique autoclavables avec un code couleur permettant de savoir si les contenus doivent être autoclavés ou incinérés.
- Tout matériel réutilisable (par exemple la verrerie) devrait immédiatement être placé dans des conteneurs, un pour le matériel réutilisable et l'autre pour les fournitures jetables, contenant une solution de décontamination (par exemple une solution d'hypochlorite à 0,5 %) préparée le jour même. Les conteneurs devraient se trouver à chaque poste de travail et les fournitures réutilisables devraient rester en contact avec le désinfectant jusqu'à ce qu'elles soient désinfectées.

Causes d'erreur

- Manque de vigilance et devoir de diligence insuffisant au moment de la catégorisation, du tri et de l'élimination en toute sécurité des déchets.

6. RÉFÉRENCES

WHO. Manuel de sécurité biologique en laboratoire. Troisième édition. Genève, 2004.

WHO. Safe management of wastes from health-care activities. 2nd Edition. Geneva; 2014.

7. HISTORIQUE DU DOCUMENT

Date (mois/année)	Version	Commentaires	Personne responsable (Nom, prénom)
Janvier 2016	1	Examiné et finalisé par des experts, édité et mis en page	Gonzales, Glenda Fonctionnaire technique, WPRO